



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin137
1000 Bruxelles
Belgique



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 14/12/2017 Pour non-conformité

Médicaments

A la demande de la firme en concertation avec l'AFMPS

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Leustatin 1 mg/mL CNK 1475 581	7 x 10 mL vials Concentré pour solution injectable	Janssen-Cilag NV	HBZS700 HBZS701	Possibilité d'une teneur en cladribine trop basse

Remarque : Leustatin 1 mg/mL est un *cytostatique*. Veuillez prendre les précautions nécessaires afin d'emballer les produits bien protégés.

Attention : ce produit est délivré en hôpital uniquement.

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 février 2018** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.